

# CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2010

L'an deux mille dix, le 22 février, à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Nonglard, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Eric LABAZ, Maire.

**Présents** : Ginette VIVIAN, Bénédicte VIVIAN, Milène BOURNAY, Eric LABAZ, Luc ROSSET, Christophe GUITTON, Jean-François BOCQUET, François FOSSOUX, Olivier VORMS.

**Secrétaire de séance** : Luc ROSSET

---

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

## 1- Approbation du procès-verbal du CM du 18 janvier

Luc ROSSET donne lecture du compte-rendu du CM du 18 janvier qui est approuvé à l'unanimité par les présents.

## 2- Délibérations

1- Nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Cette délibération est approuvée à l'unanimité après modification du contenu demandé par les membres de la commission bâtiments qui ne souhaitent pas que les tarifs soient indexés au coût annuel de référence des loyers.

2- Augmentation des tarifs de location des concessions du cimetière et du columbarium au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

3- ATESAT : signature d'une convention entre la commune et le service public de proximité DDEA Hte Savoie qui met à disposition des communes ses compétences : gestion de travaux sur la voirie, diagnostic sécurité routière entre autres. En contrepartie, une rémunération forfaitaire annuelle est à la charge de la commune signataire de la convention. La délibération concernant la signature par Monsieur le Maire de la convention précitée est acceptée à l'unanimité.

4- Convention CCAS – Epicerie sociale Soleil et Saveurs : la commune de Nonglard par l'intermédiaire de son CCAS souhaite adhérer par convention aux propositions du CCAS de Meythet qui offre plus qu'une simple assistance aux personnes ou familles en difficultés qui peuvent bénéficier d'un soutien. Ces personnes se verront proposer :

- des ateliers et des actions de prévention
- un suivi personnalisé avec une assistante sociale
- des aliments et produits à des prix inférieurs à ceux des commerces

Le coût de l'adhésion pour le CCAS de Nonglard (frais de fonctionnement) sera calculé au prorata des habitants de la commune.

Cette convention ne remet pas en cause une aide ponctuelle du CCAS communal pour les personnes de Nonglard qui pourraient se retrouver en situation de précarité.

Avec l'accord unanime des conseillers municipaux et des membres élus du CCAS, la demande d'adhésion est approuvée.

## 3- Arrêtés

1- Réglementation de l'élagage des arbres et des haies en bordures des voies publiques (départementale, communales, chemins ruraux). Les termes de cette réglementation sont définis dans le code de la voirie routière et du règlement sanitaire départemental. Cet arrêté est consultable sur le panneau de l'affichage public de la commune.

- un arrêté annuel est pris pour permettre à l'entreprise Porcheron de réglementer la circulation sur la voirie lorsque qu'elle intervient dans la commune.
- Modification de la situation administrative de Mme Candida DA COSTA DIAS en raison de la prise en compte par le Centre de Gestion de la Fonction Publique de ses années de travail dans le privé.
- Modification d'échelon lors de la titularisation de Mme Da COSTA DIAS suite à sa nouvelle situation administrative.

## 4 – Rapport sur les délégations données au Maire

- arrêtés d'urbanisme
- arrêtés administratifs

## 5- Commission travaux - voirie/bâtiments (compte-rendu)

La commission réunie le 26 janvier a traité des dossiers suivants :

- déneigement et salage : projet modification de la convention incluant le salage avec le GAEC Planchamp. La commission du Développement Durable de la CCFU sera consultée sur l'utilisation du sel car celle-ci préconise un matériel d'épandage polyvalent (sable ou autres). Le coût d'achat du matériel adéquat sera proposé pour être inscrit au budget 2010
- signalisation des bâtiments publics et le marquage de la voirie (peinture) : pour être en accord avec la nouvelle réglementation des marchés publics, plusieurs devis ont été demandés.

- écoulement eaux pluviales (cimetière) : Le projet de création d'un puits perdu a été entériné. Comme une seule partie du projet initiale a été retenue, des devis modificatifs ont été demandés aux entreprises consultées auparavant.

- devis en attente : peinture du bardage et des menuiseries extérieures de la mairie – curage et entretien des fossés.

- Tarifs location salle des fêtes et concessions du cimetière : de nouveaux tarifs seront proposés au conseil municipal du 22 février.

- éclairage public : la commission envisage le remplacement progressif des ampoules des lampadaires publics par des ampoules dites <nouvelle génération> à consommation réduite. Cet investissement permettrait une économie non négligeable.

## **6- Commission urbanisme (compte-rendu)**

Christophe GUITTON nous informe de :

Permis de construire : PC Garcia/Dufour avis favorable de la commission urbanisme.

Déclaration préalable : 2 déclarations à traiter.

## **7- Commission vie locale (compte-rendu)**

- repas du CCAS : 76 personnes étaient présentes pour ce rendez-vous annuel et convivial

- bulletin municipal : la diffusion est prévue fin mars

- commission communication : monsieur le Maire informe les 2 membres de la commission que Bénédicte Viviant propose ses services. Son intégration est acceptée et les élus la remercient.

## **8 – CCFU compte-rendu commission**

- Commission développement durable : Milène Bournay nous informe que la CCFU propose d'organiser un concours <d'objets d'art> à partir d'éléments recyclés pour la journée de l'environnement (samedi 5 juin). Un prix sera attribué à la plus belle réalisation. Ce concours est réservé aux écoles primaires.

Au niveau communal, Milène propose de relancer la collecte des déchets avec les enfants des écoles et leurs parents. Cette manifestation pourrait coïncider avec la fête des parents qui seraient ainsi impliqués. Une balade sur les sentiers de la Montagne d'Age et un repas < buffet canadien > viendraient clore cette journée de partage.

- Jardins de Haute-Savoie : redémarrage en avril avec de nouvelles animations (conférences, ateliers pédagogiques).

- Comité Montagne d'Age : chaque commune a présenté son projet. Pour Nonglard, les marais de Nyres sont classés en zone prioritaire. Une fiche d'aménagement est prévue pour chacun des projets. Les communes se partageront le coût global des projets.

- Commission transport : la présentation de 2 projets de transports écologiques a été faite lors de la réunion du 9 février (monorail autonome et transport par câble).

La carte de transport scolaire augmente de 5 euros pour chaque élève. Ceux-ci emprunteront la ligne régulière Rumilly-Annecy pour aller au collège de Poisy.

Un règlement intérieur sera mis en place pour la rentrée scolaire et par mesure de sécurité, un gilet fluo sera donné à chaque élève, après validation par le comité de la CCFU

## **9- Ecole primaire**

Monsieur Jean-Marc GOURSOLAS, Inspecteur d'Académie et Directeur des services départementaux de l'Education Nationale, nous informe par courrier qu'il a arrêté la mesure suivante pour l'école primaire de Nonglard : maintien de la 2<sup>ème</sup> classe de l'école élémentaire sous réserve d'accueillir les élèves de niveau maternelle actuellement scolarisés à Lovagny.

Monsieur GUINGOUIN, Inspecteur de la circonscription d'Annecy Ouest sera à notre disposition pour tout échange d'information.

Monsieur le Maire précise que des aménagements spécifiques seront effectués et du matériel pédagogique sera acheté pour la rentrée scolaire 2010/2011. A cet effet, une réunion de concertation avec Madame JEANTET, Directrice de l'école est prévue afin de lister très précisément les besoins humains et matériels nécessaires à l'accueil des enfants de maternelle (petite section).

Un courrier sera envoyé à Monsieur CARELLI, Maire de Lovagny pour le prévenir des dispositions prises par la municipalité suite à la décision de l'Inspecteur d'Académie de maintenir une 2<sup>ème</sup> classe avec la condition indiquée ci-dessus.

- Prévention routière : une action pour les écoliers de Nonglard est programmée le 29 mars avec la participation de 2 membres de la gendarmerie nationale.

## **10 – Site Internet de la mairie**

Milène Bournay et Olivier Vorms ont suivi un stage pour créer le nouveau site de Nonglard qui sera mis en ligne le 23 février.

Une présentation aux élus et un débat d'idées ont permis de mettre la dernière touche à ce site plus performant, facile d'accès et convivial. Un onglet permettra aux habitants de la commune qui le souhaitent,

d'inscrire leur adresse mail afin de recevoir chez eux des informations importantes en direct (exemple annulation des transports scolaires ou autres).

### **11- Orientations budgétaires**

Christophe Guitton présente aux élus un tableau élaboré à partir des comptes administratifs des 3 années précédentes et une perspective jusqu'en 2014. Ce tableau permet de réfléchir aux possibilités d'investissements et du cap à conserver au niveau des charges de fonctionnement.

Le budget 2010 sera affiné et présenté aux élus pour être voté lors de la prochaine réunion du conseil municipal, le 29 mars prochain.

### **12- Elections régionales 14/21 mars**

Les élus doivent être présents toute la journée à la mairie. Un tableau est présenté et chaque élu a choisi un créneau en fonction de ses disponibilités. Dans le cas d'une deuxième tour, le 21 mars les élus seront à nouveau sollicités.

### **13 – Divers**

- Circulaire préfectorale sur la législation funéraire donnant pouvoir de police au maire de signaler aux familles ayant des concessions funéraires ou monuments insalubres qu'ils ont obligation de les entretenir .

- La législation funéraire a prévu une extension de droit à être inhumé dans la commune de son choix sans condition de résidence mais d'être inscrit sur la liste électorale de la commune concernée (par exemple personnes vivant à l'étranger et votant dans la commune de Nonglard). Cette même législation interdit de déposer une urne dans une propriété privée.

Fin de séance à 23h30

Affiché le 26 février 2010